Fribourg, Suisse. — 46me année. — N° 18 | Le numéro 5 centimes | Lundi 24 janvier 1916

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Saint-Paul
Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse. . .	Fr. 1 50	4 —	7 —	13 —
Etranger	» 2 80	7 —	13 50	26 —

Abonnement par la poste 20 cent. en plus.
Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois.

O. I. X.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ
HAASENSTEIN & VOGLER
Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton	15 cent.	la ligne ou son espace.
La Suisse. . . .	20 »	
L'Etranger . . .	25 »	
Réclames. . . .	50 »	

M. V. X.

Nouvelles du jour

Combats près d'Arras ; activité d'artillerie en Lorraine.

Violente lutte sur le front austro-russe.

Le roi et le gouvernement de Monténégro se rendent à Lyon.

Le mystère monténégrin ne s'éclaircit pas. Le roi Nicolas et le prince Pierre, qui devaient, disait-on, organiser la résistance à outrance, sont en route pour Lyon. De la famille royale, il ne reste au Monténégro que le prince Mirko, le même que les journaux italiens, dans leur premier mouvement d'humeur, ont accusé d'être l'instigateur de la capitulation.

Les communiqués autrichiens annoncent imperturbablement que la reddition de l'armée monténégrine suit son cours. Ils relèvent, en particulier, que 1500 Serbes qui combattaient avec les Monténégrins dans la partie nord-est du pays ont rendu les armes. Toutefois, la note autrichienne laisse transparaître que les troupes chargées de désarmer l'ennemi rencontrent çà et là de la résistance.

Un communiqué du consulat général de Monténégro à Rome ne laisse plus de doute que des pourparlers aient été entamés.

Il reconnaît, en effet, que le commandement monténégrin a demandé un armistice. Mais il ne songeait pas le moins du monde, paraît-il, à traiter de la paix ; il ne voulait que gagner du temps pour que les troupes pussent échapper à l'encerclement autrichien et se retirer vers Scutari.

D'après les détails que donnent les journaux autrichiens, il paraît bien que les Monténégrins ont proposé d'abord une simple suspension d'hostilités ; mais le général Kœvess savait que, en l'accordant, il eût été joué. Il a donc exigé la reddition pure et simple. Comme le désarmement d'une armée dispersée sur tous les fronts d'un pays de montagne est une opération qui exige du temps, ceux qui ne peuvent se résigner à l'idée que le Monténégro ait capitulé pour de bon ont encore la ressource d'imaginer que les conditions du général Kœvess auront été acceptées avec l'arrière-pensée qu'on ferait échapper vers le sud toutes les troupes qu'on pourrait.

Mais tout cela paraît bien romanesque et les risques d'une ruse aussi peu compatible avec les usages militaires sont si gros que l'on hésite à ajouter créance à ces explications, d'autant plus que l'on voit le roi Nicolas et son fils Pierre abandonner l'armée, et toute la famille royale chercher refuge en France.

De fait, qu'elle ait capitulé ou non, l'armée monténégrine ne compte plus : c'est sur quoi tout le monde est d'accord ; nous voyons que l'on a même les plus grandes inquiétudes pour les restes de l'armée serbe qui sont encore sur le littoral albanais et qui attendent leur tour d'être transportés à Corfou.

On s'est demandé pourquoi le roi et la reine de Monténégro se rendaient en France, au lieu de rester en Italie, dont le roi est leur gendre. Il paraît que c'est pour être auprès du prince héritier Danilo, gravement malade dans le Midi.

* * *

On assiste aujourd'hui à un curieux revirement de l'opinion publique en Italie. Ceux qui ont poussé de toutes leurs forces à la guerre contre l'Autriche et qui menaçaient de renverser Victor-Emmanuel de son trône s'il ne leur obéissait pas, ceux-là sont aujourd'hui découragés et déprimés ; ils n'ont que des critiques amères à l'adresse du gouvernement et des Alliés, auxquels ils reprochent de ne pas savoir faire la guerre. Les cafés d'Italie, dit l'*Italia* de Milan, commencent à se remplir de gens qui font solennellement des déclarations pareilles à celle-ci : « Nous avons voulu la guerre, mais non pas une guerre aussi mal conduite. » Un peu plus, ils seraient d'avis qu'on jetât le manche après la cognée. Pour se soustraire à une responsabilité qu'ils estiment trop lourde pour leurs épaules, ils commencent à se retirer sur l'Aventin. Ils laisseront le gouvernement et le pays sortir comme ils pourront des difficultés où ils les ont poussés.

« Ce sont ces mêmes gens, dit l'*Italia*, qui, avant la guerre, criaient partout que l'entreprise serait facile et brève ; ils étaient sûrs que la Roumanie marcherait aux côtés de l'Italie. »

Quel heureux contraste font avec ces gens-là ceux qui — les catholiques en particulier — ne voulaient pas la guerre, mais qui l'ont acceptée avec une ferme et patriotique discipline et qui, tout en réservant leur jugement sur les hommes et les choses, entendent rester fidèles à leur devoir. Ces « traîtres à la patrie », comme les appelaient même des journaux polis et sérieux, sont, aujourd'hui que les événements entament les belles espérances, le rempart de la patrie. Dès le commencement, ils ont dit et répété que la guerre serait dure et longue ; ils restent calmes et confiants en l'avenir, car ils n'ont pas eu d'illusions à perdre.

* * *

Constantin, roi de Grèce, cessant de faire figure de sphinx, s'est adressé à un journaliste américain, de l'*Associated Press*, et lui a fait des déclarations sur ses sentiments. Il a vivement protesté contre l'occupation, par les Alliés, des îles de Lemnos, d'Imbros, de Mytilène, de Corfou et d'une partie de la Macédoine, et surtout contre la destruction du pont de Demir-Hissar, qui avait coûté un million et demi de francs et qui servait à ravitailler les troupes grecques de la Macédoine orientale.

Interrogé sur les chances des partis adverses, le roi Constantin a dit que, si l'épuisement économique ne contraint pas l'Allemagne à demander la paix, il sera très difficile sinon impossible de la vaincre militairement.

— Quelle sera donc, à votre avis, Majesté, l'issue de la guerre ? lui a finalement dit le journaliste.

— Partie nulle, a répondu le royal interlocuteur.

* * *

La Chambre française a entamé la discussion de la question des loyers.

Par un décret du 14 août 1914, elle avait décidé l'ajournement à trois mois du payement des loyers pour ceux qui ne pourraient pas satisfaire à cette obligation. En très grand nombre, les locataires se mirent au bénéfice du décret, qui fut renouvelé de trois mois en trois mois.

Si tous les propriétaires étaient riches, on pourrait leur demander de faire quelque sacrifice sur l'autel de la patrie ; mais un certain nombre ont besoin de la redevance fixe des loyers pour subsister, tandis qu'il est des locataires qui sont heureux d'augmenter leurs revenus en ne payant pas leur terme.

L'Etat est donc obligé d'intervenir, et, sans exiger des locataires ce qu'ils ne peuvent donner, il est décidé à accorder des subventions aux propriétaires. Tout cela va augmenter formidablement les impôts après la guerre.

* * *

On sait que M. Loutsch, premier ministre au Luxembourg, a démissionné parce que, pour une voix, il n'a pas obtenu la majorité à la Chambre. Mais nous avons expliqué que, d'après la constitution, la grande-duchesse choisit librement son premier ministre sans avoir à tenir compte de la majorité parlementaire. En vertu de cette disposition constitutionnelle, la souveraine a refusé la démission du ministère Loutsch.

* * *

La *Gazette populaire de Cologne*, organe catholique, dit apprendre de Rome que le gouvernement anglais aurait communiqué au Saint-Siège qu'il ne reconnaîtrait comme évêques, dans les pays de l'empire britannique, que des sujets anglais.

* * *

Le ministre du Japon à Pékin télégraphie que le gouvernement chinois a proclamé officiellement l'ajournement indéfini de l'établissement de la monarchie à cause des désordres intérieurs, nécessitant une modification du projet relatif à la proclamation de la monarchie, primitivement fixée pour le mois de février.

Youan Chi Kaï croit inutile de temporiser et d'attendre des circonstances meilleures. Il s'emploiera à briser le faisceau des mécontentements.

L'affaire de Berne

On nous écrit de Berne :

La liquidation de l'affaire dite des colonels devant la justice militaire va être poussée rapidement. Le juge d'instruction, M. le colonel Dubuis, a inauguré ses fonctions samedi. Il a installé son bureau dans la salle réservée au président du Conseil des Etats, au Palais fédéral. Comme secrétaire fonctionne le juge d'instruction de la troisième division, le capitaine Baeschlin.

Le *Journal des Débats* publie une double *Lettre de Suisse*, l'une signée W. M. (que les lecteurs de la *Liberté* connaissent bien), l'autre émanant du correspondant de Zurich du journal parisien, dont nous avons déjà parlé deux fois. Leurs deux lettres roulent sur l'affaire des colonels. M. W. M. fait un tableau très juste de la situation, mais il apporte des renseignements erronés lorsqu'il veut faire ressortir quelques points psychologiques concernant les personnalités en cause. Il écrit que de Walleville a été élevé par une mère hongroise, dont il a fortement subi l'influence, tandis que son père était écarté du foyer par une maladie mentale. C'est le contraire qui est exact. C'est le père qui a complètement élevé son fils, tandis que la mère — comtesse hongroise, il est vrai — n'a joué qu'un rôle effacé et est morte très tôt. Le père a servi en France comme officier et il a laissé un livre très intéressant sur ses souvenirs d'Afrique. La sœur du colonel de Walleville est mariée à Paris, et des cousins très proches de l'accusé se trouvent actuellement dans l'armée française.

Rectifions à cette occasion une constatation de la *Revue* qui disait dernièrement qu'une demi-douzaine de Bernois de vieille roche appartiennent à l'heure qui court aux armées allemandes ; il y en a quatre, mais il y en a autant, sinon plus, dans l'armée française.

L'énigmatique correspondant de Zurich des *Débats* prétend savoir que M. de Walleville « n'est pas un aigle ». Or, la vérité c'est que l'armée suisse ne possède guère d'officier supérieur plus intelligent et plus instruit que le colonel en question. C'est un des côtés les plus douloureux de toute l'affaire qu'il s'agisse de deux officiers des plus capables de l'armée suisse.

Notre division partiellement mobilisée

La division où se trouve la plupart de nos soldats fribourgeois va être de nouveau mise sur pied. La Suisse continue à être sur le qui-vive, car, dans l'affreuse tourmente actuelle, qui s'enhardirait à prédire le sort qui nous est encore réservé ?

Depuis quelque temps, on semble, chez nous, se complaire à ce sujet à un optimisme excessif. Parce que, jusqu'ici, les pires catastrophes nous ont été épargnées, on s'engourdit dans une confiance trompeuse en l'avenir. L'heure du danger n'est point passée.

Notre armée suisse reste donc l'arme au pied. Elle oppose au danger qui peut survenir à la frontière une muraille solide. Nos soldats sauront faire leur devoir. Nous nous fions entièrement à eux. Nous savons qu'ils sont prêts parce qu'ils ont été entraînés par une préparation savante et méthodique. Nous savons que, jamais autant qu'aujourd'hui, l'armée suisse n'a été un instrument aussi souple et aussi puissant et que sa force de résistance a décuplé par une longue suite d'efforts persévérants. Lorsque, après la démobilisation de leurs unités, nos chers miliciens reviennent dans nos villes et nos villages, n'avons-nous pas tous pu constater qu'ils sont pour la plupart plus robustes qu'auparavant, qu'ils sont devenus des « hommes » dans toute la force du terme, plus endurcis dans leurs corps et mieux trempés dans leur volonté ?

L'armée est une grande éducatrice. Non seulement elle assouplit et fortifie les corps, mais aussi elle affermit les caractères, parce qu'elle est une source d'énergie et d'abnégation. Grâce à la somme de tous les petits et grands sacrifices qu'elle exige d'eux, elle enseigne aux soldats la noble beauté du service. Remarquons que les efforts qu'on demande au soldat ne sont jamais des efforts égoïstes ; ils sont consacrés à une tâche qui dépasse l'individu et qui le fait sortir de lui-même pour se vouer au salut de tous. Ce rôle suffit à ennoblir les êtres les plus humbles et à leur donner un reflet de beauté morale. Tous ceux qu'unit la fraternité de l'uniforme sentent obscurément que, pendant le temps passé sous le drapeau, ils appartiennent à une humanité supérieure, puisqu'elle s'astreint volontairement à une loi de sacrifice, puisqu'elle fait converger tous les efforts et tous les sentiments collectifs de la troupe vers un but unique et idéal, qui est le salut de la patrie.

Servir ! Saisit-on assez la grandeur qu'il y a dans ce mot ? Tous ces hommes venus de tous les coins de la Suisse ont renoncé à leurs aises personnelles, ont sacrifié leurs intérêts, ont abdiqué souvent leur orgueil et leur égoïsme pour servir, c'est-à-dire pour se rendre utile à leur pays d'une façon désintéressée, prêts à lui faire le sacrifice de leur vie.

L'armée est encore le grand facteur de notre unité morale ; elle rapproche et confond dans la solidarité d'une tâche unique les Suisses de langues et de races différentes. Elle leur enseigne qu'ils peuvent se vouer à une grande œuvre commune, tout en respectant leurs particularités diverses. Elle leur montre que, dans notre petit pays, tiraillé par tant d'influences, une discipline est nécessaire, si nous voulons échapper à une désagrégation certaine. L'armée est la Suisse vivante : trois races formant un seul peuple.

G. R.

La guerre européenne

FRONT OCCIDENTAL

Journée du 22 janvier

Communiqué français de samedi, 22 janvier, à 11 heures du soir :

Luttes d'artillerie assez violentes dans divers secteurs.

Notre artillerie a effectué des tirs particulièrement efficaces au nord de l'Aisne, dans la région de Berry-au-Bac, sur notre front de Lorraine et dans les Vosges (vallée de Poutroye).

* * *

Communiqué allemand d'hier dimanche, 23 janvier :

Près de Neuville (nord d'Arras), après une explosion de mine réussie, nos troupes se sont emparées des positions avancées de l'ennemi sur une étendue de 250 mètres. Nous avons fait prisonniers 71 Français.

En Argonne, après un court combat à coups de grenades à main, nous avons occupé un élément de tranchées de l'ennemi.

Nous avons lancé des bombes sur des établissements militaires à l'est de Belfort.

Journée du 23 janvier

Communiqué français d'hier dimanche, 23 janvier, à 11 h. du soir :

En Belgique, tir de notre artillerie sur les ouvrages allemands de la région de Nieuport.

Ce matin, à la suite d'une explosion et d'un violent bombardement, les Allemands ont effectué une attaque sur une partie de notre front, à l'ouest de la route d'Arras à Lens (région de Neuville-Saint-Vaast). L'ennemi a réussi à pénétrer sur un front de plusieurs centaines de mètres dans nos tranchées de première ligne et jusqu'aux tranchées de soutien.

Nos contre-attaques, immédiatement déclanchées, ont brisé l'effort ennemi et l'ont délogé du terrain enlevé. Il n'occupait plus, cet après-midi, que 200 mètres d'une tranchée avancée en saillant sur nos lignes. Nos tirs de barrage et le feu de nos mitrailleuses ont fait subir aux Allemands des pertes considérables.

Entre Soissons et Reims, nos canons de tranchée ont fortement endommagé les organisations adverses près de la Ferme Choléra et du plateau de Vauclerc, et ont fait exploser un dépôt de munitions à l'est de Reims.

En Champagne, notre artillerie a sérieusement endommagé les tranchées ennemies dans la région des Maisons de Champagne.

Dans la journée du 23, deux de nos groupes d'avions, soit au total 24 appareils, ont bombardé la gare et les casernes de Metz. 130 obus ont été lancés sur les objectifs désignés. Les avions bombardiers étaient escortés par deux escadrilles de projection, dont les pilotes ont livré, en cours de route, dix combats aux appareils allemands. Nos appareils, violemment canonnés sur tout le parcours, sont rentrés indemnes, sauf un, qui a été contraint d'atterrir au sud-est de Metz.

Autriche et Monténégro

Vienne, 22 janvier.

Communiqué austro-hongrois :

La capitulation de l'armée monténégrine, qui forme la condition préliminaire de la continuation des pourparlers de paix, est en cours. Dans ce but, les troupes austro-hongroises, s'abstenant de toute hostilité, ont entrepris la marche en avant dans l'intérieur du pays.

* * *

Vienne, 23 janvier.

Communiqué austro-hongrois :

La capitulation du Monténégro suit son cours. Sur de nombreux points du pays, les armes ont déjà été déposées.

Sur le front nord-est du Monténégro, plus de 1500 Serbes se sont rendus ces jours derniers. Les ports sur l'Adriatique d'Antivari et de Dulcigno ont été occupés par nos troupes.

* * *

Paris, 22 janvier.

Communiqué officiel du consulat général du Monténégro :

Le roi du Monténégro est arrivé hier à Brindisi avec le prince Pierre. Le souverain et son fils poursuivront leur voyage sur Lyon, où ils rejoindront la reine Milena et les princesses Xénia et Vera.

Le prince Mirko est demeuré au Monténégro avec trois des membres du gouvernement pour organiser la défense et éventuellement l'évacuation de l'armée. Celle-ci est placée sous le commandement du général Voukovitch, ancien président du conseil, qui continuera la lutte dans le but d'opérer sa jonction avec les contingents serbes en Albanie. Avec l'aide des Alliés, l'armée monténégrine espère réussir à se maintenir en Albanie en s'appuyant sur Scutari.

* * *

Bâle, 23 janvier.

(*Havas.*) — La *Gazette populaire de Cologne* annonce que tous les ministres monténégrins ayant quitté Cettigné, le gouvernement autrichien ne saurait négocier. Il a stipulé que les armes devraient être déposées dans un délai de 24 ou 36 heures, sinon le haut commandement serait contraint de prendre des mesures.

L'agence Havas ajoute :

Si, en Serbie la grande partie de la population est irréductiblement austrophobe, dans le petit royaume, confinant à la Bosnie, la haine de l'Autrichien est beaucoup moins vivace. Les Autrichiens, qui s'en rendaient compte, ont été impitoyables dans leur avance en Serbie, mais ont respecté, par contre, autant que possible les propriétés au Monténégro ; c'est seulement depuis que les Serbes s'y sont réfugiés en grand nombre que l'attitude de l'armée autrichienne a changé.

D'après les conditions de la capitulation, tous les Monténégrins de 16 à 50 ans auraient dû être, après la signature de la paix austro-monténégrine, incorporés dans l'armée autrichienne et envoyés sur le front italien, et, en outre, le Monténégro devait livrer à l'ennemi les soldats serbes exténués qui étaient venus se réfugier sur son territoire. Devant ces conditions, les consciences se sont révoltées : c'était plus que le suicide, c'était le déshonneur, et les Monténégrins, quoique sans habits, sans souliers, presque sans munitions, ont de nouveau pris les armes.

Le roi du Monténégro à Rome

Rome, 23 janvier.

Le roi du Monténégro et le prince Pierre sont arrivés à Rome à 11 h. Ils ont été reçus à la gare par le roi d'Italie, le préfet de Rome et le consul général du Monténégro. A la sortie de la gare, une nombreuse foule a acclamé chaleureusement les souverains, criant : « Vive le roi d'Italie ! vive le roi du Monténégro ; vive l'armée monténégrine ! » Les deux souverains avec le prince Pierre sont montés dans une automobile et se sont rendus à la villa Savoia, où les attendaient la reine et les petites princesses.

Le roi Nicolas et le prince Pierre sont partis pour Lyon.

Le gouvernement monténégrin à Lyon

Paris, 22 janvier.

(*Havas.*) — Les journaux annoncent que le siège du gouvernement monténégrin est transféré à Lyon.

Lyon, 22 janvier.

La reine du Monténégro et les princesses sont arrivées ce matin à 8 heures par le train royal italien, accompagnées d'un général, d'un colonel et d'un officier d'ordonnance monténégrins.

Le préfet du Rhône a salué la reine au nom de M. Poincaré et s'est mis à sa disposition au nom du gouvernement.

La reine a gagné le Royal Hôtel où des appartements lui ont été préparés.

Lyon, 23 janvier.

M. Denys Cochin, ministre d'Etat, chargé de saluer la reine du Monténégro au nom du gouvernement, est arrivé à Lyon.

Un journaliste a demandé pourquoi la famille royale du Monténégro s'est réfugiée plutôt en France qu'en Italie, étant donnés les liens de parenté qui l'unissent à la famille régnante : il lui a été répondu que cela s'explique tout simplement par le fait que le prince héritier, Danilo, se trouve en France, depuis le début de la guerre, si sérieusement malade qu'il ne quitte presque pas le lit. Dans sa détresse, la famille royale a voulu se réunir autour du chevet du fils aîné du roi.

Conférence de ministres italiens

Milan, 23 janvier.

On mande de Rome au *Corriere della Sera* :

Hier matin, samedi, a eu lieu, au palais Braschi, une conférence entre MM. Salandra, Sonnino, Zuppelli, et le ministre de la marine, l'amiral Corsi. Une haute personnalité militaire a assisté également à une partie de cette conférence.

Le *Secolo* ne croit pas manquer à la réserve que l'on doit observer actuellement en disant que cet entretien a roulé avant tout sur ce qui concerne la présence des troupes italiennes en Albanie. Dans quelques cercles, on parle de la prochaine visite à Rome de M. Briand, et on prête à cette visite une grande importance.

Milan, 23 janvier.

On mande de Turin au *Secolo* :

La visite que M. Salandra, président du Conseil, devait faire à Turin, le 24 janvier, a été renvoyée au 1er février, pour des raisons d'Etat importantes.

M. Barthou et M. Pichon en Italie

Milan, 23 janvier.

Les anciens ministres français Barthou et Pichon, le président du Conseil municipal de Paris, le président de la Ligue franco-italienne sont arrivés samedi soir ; ils ont été reçus à la gare par de nombreux parlementaires et les autorités et acclamés chaleureusement par une grande foule.

Pourquoi la Bulgarie hésite

Du journal hongrois *Az Est* :

« Les Bulgares hésitent à intervenir aussi en Grèce pour deux raisons principales. Tout d'abord ils ne savent ce qui arrivera si les Grecs, malgré leur désir de rester neutres, cèdent à la pression de l'Entente et prennent les armes à ses côtés ; d'autre part, ils n'ignorent pas que leur expédition à Salonique leur coûtera beaucoup de sacrifices en hommes et en argent. Involontairement, ils se demandent pourquoi les empires centraux et la Bulgarie doivent jouer le rôle de sauveurs platoniques et faire toutes sortes d'amabilités à la Grèce, sans que celle-ci verse une goutte de sang.

« Les Bulgares croient que la situation doit être élucidée sans faute avant que l'Entente consolide sa position à l'ouest du Vardar et rende impossible toutes les communications entre la Grèce et les empires centraux. Il est, en effet, hors de doute que, dans ce cas, la Grèce sera encore plus exposée à la pression de l'Entente. »

Les Bulgares en Serbie

Sofia, 23 janvier.

Dans un entretien avec le correspondant de l'*Utro*, le ministre de l'instruction publique Pechef a déclaré que les Allemands auraient chargé le gouvernement bulgare d'occuper les villes et les régions avoisinantes de Prizrend, Diakova, Prichtina, Krusevatz, Kuprija, Posarevatz et Prokuplié, occupées jusqu'à maintenant par les Allemands. Ces régions et ces villes ont été remises aux autorités bulgares.

FRONT AUSTRO-RUSSE

Vienne, 23 janvier.

Communiqué austro-hongrois :

Au sud de Dubno, l'ennemi a attaqué, ce matin, nos positions après une violente préparation d'artillerie. Il a été repoussé.

* * *

Pétrograd, 23 janvier.

En Galicie, sur le front du cours moyen de la Strypa, nous avons repoussé les tentatives de l'adversaire de s'approcher de nos retranchements.

Sur le cours inférieur de la Strypa, ainsi que sur le Dniester, nous avons attaqué l'adversaire qui occupait la hauteur au nord-est de Jaslowice et le village de Dobrova, dans la direction sud-est de Tatacz. Le village de Dobrova est déjà enlevé par nous.

En Irak-Arabi

Londres, 23 janvier.

Le secrétariat d'Etat de l'Inde communique que les dépêches reçues de sir Percy Lake, le nouveau commandant en chef des troupes de Mésopotamie, datées du 22 janvier, disent que le général Aylmer a attaqué les positions turques d'Essin, le 21. Le combat a été très acharné pendant toute la journée, avec des succès divers. Un temps atroce rendait les mouvements de troupes extrêmement difficiles. A la suite de l'inondation, il fut impossible de renouveler l'attaque le 22 janvier et le général Aylmer prit une position de 1300 mètres de tranchées ennemies. Le temps continue à être très mauvais. On n'a reçu aucun détail sur les pertes très fortes qu'il y aurait eu des deux côtés.

La conquête du Cameroun allemand

Paris, 23 janvier.

Un communiqué du ministère des colonies dit que les opérations militaires franco-anglaises depuis le début de la guerre pour chasser les Allemands du Cameroun et faire tomber cette riche et importante colonie des mains des Allemands touchent à leur fin.

Un avion sur l'Angleterre

Londres, 23 janvier.

Communiqué du ministère de la guerre :

Un aéroplane ennemi a survolé nuitamment la côte est du comté de Kent. Il a jeté très rapidement neuf bombes et est reparti vers la mer. Il n'y a eu aucun dommage militaire ou naval. Quelques propriétés particulières ont été endommagées. On compte un civil tué ; deux hommes, une femme et trois enfants légèrement blessés.

Navires coulés

Londres, 23 janvier.

Le Lloyd annonce que le vapeur hollandais *Apollo* a été coulé. Il y a trois morts et de nombreux blessés.

Le vapeur hollandais *Juliana* a recueilli les survivants.

Salonique, 23 janvier.

(*Havas.*) — Un submersible allemand a torpillé, dimanche matin, un cargo-boat anglais, qui s'est échoué. L'équipage a été sauvé.

Londres, 23 janvier.

Le Lloyd annonce que le vapeur anglais *Trematon* a été coulé. L'équipage a été sauvé.

Un 420 de la flotte allemande

Londres, 22 janvier.

Dans les cercles militaires et politiques, les informations publiées par plusieurs journaux sur l'existence d'un canon de 420 mm., que les usines Krupp auraient fabriqué pour la flotte allemande, produisent une profonde impression.

La flotte allemande acquerrait ainsi, en effet, une supériorité sur la flotte anglaise.

Le principal auteur de ces informations est un publiciste connu, M. James Douglas, qui aurait obtenu de la censure une permission spéciale pour les publier. Il affirme que le sort de l'Angleterre dépend complètement de la flotte. Si celle-ci venait à manquer à sa mission, dix millions de soldats ne suffiraient pas à sauver l'empire britannique de la catastrophe.

L'habileté scientifique et le génie organisateur des Allemands sont si grands qu'il ne faut pas se faire d'illusions sur la possibilité de surprises. Ils ont déjà émerveillé le monde par leurs mortiers de grand calibre auxquels ils doivent leurs victoires les plus importantes. Pourquoi ne seraient-ils pas en mesure de produire un canon naval de calibre tel qu'il réduirait sensiblement la supériorité des artilleries de la flotte anglaise ? Les bombardements de Dunkerque, effectués il y a un an, de la distance de 50 kilomètres, étaient dus au nouveau canon allemand, qu'on voulait alors essayer. Depuis ces bombardements, un an s'est passé. On peut raisonnablement croire que des Allemands ont employé ce temps à construire de nouveaux canons monstrueux qui pourraient être placés à bord de navires d'un type particulier, capables d'escorter avec succès les convois chargés de troupes dirigées vers les côtes anglaises. L'Angleterre a-t-elle préparé une réponse à cette menace allemande ? Voilà ce que M. Douglas voudrait savoir.

Londres, 23 janvier.

Les inquiétants articles relatifs au canon naval de 420 millimètres qu'on dit possédé par l'Allemagne ont eu une répercussion parlementaire immédiate. On annonce, en effet, que, mercredi prochain, plusieurs députés interpelleront l'Amirauté, pour savoir si elle se sent en condition de préparation pour riposter à tout développement des armements que l'Allemagne pourra poursuivre.

Les critiques militaires, en discutant les opinions de James Douglas, font ressortir qu'on sait bien peu de ce qu'a fait l'Allemagne dans ces dix-huit mois pour renforcer sa flotte ; il n'est donc pas improbable qu'elle ait créé un nouveau canon. Les officiers de la flotte reconnaissent que, si le canon de 17 pouces (420 millimètres) existe réellement, et s'il peut être fabriqué en nombre suffisant, il peut impliquer un sensible changement dans la puissance relative des deux flottes, les canons anglais du plus grand calibre étant de 15 pouces, avec une portée de 27 kilomètres, tandis que le nouveau canon allemand aurait une portée de 35 kilomètres. Cette différence suffit à expliquer la supériorité de la nouvelle pièce.

Navires grecs arrêtés

Milan, 23 janvier.

On mande de Rome au *Secolo* :

Selon des télégrammes de Syrakuse, les vapeurs grecs *Christoforos* et *Athanasia* ont été ramenés dans ce port par un vapeur italien. L'un d'eux fut arrêté près de Derna (Cyrénaïque) et l'autre, à cinquante milles de Syracuse.

Mission américaine

Paris, 23 janvier.

(*Havas.*) — Le colonel House, envoyé du président Wilson, a déclaré aux journalistes que sa mission est de faire connaître verbalement, exactement et directement, aux ambassadeurs et ministres américains, les vues du président Wilson à l'égard des graves questions qu'ils doivent traiter en ce moment avec les diverses puissances belligérantes, notamment celles de la guerre sous-marine et du blocus.

Le colonel rapportera au président Wilson ses impressions précises sur la guerre, ainsi que sur les sentiments des nations belligérantes.

Le colonel House a ajouté que sa mission ne se rapporte ni de près ni de loin à une médiation éventuelle. Il a terminé en indiquant que, partant pour la Suisse, il s'entretiendra seulement à son retour avec le gouvernement français.

La « Zukunft » suspendue

Francfort, 20 janvier.

La *Frankfurter Zeitung* annonce que la revue de Maximilien Harden, la *Zukunft*, a été définitivement suspendue.

Il y a une année

24 janvier 1915

Violents combats au Hartmannsweilerkopf.

Offensive russe en Prusse orientale, au nord-est de Gumbinnen.

Combat naval dans la mer du Nord entre une escadre anglaise et une escadre allemande. Le croiseur cuirassé allemand *Blücher* est coulé.

NOUVELLES RELIGIEUSES

S. G. Mgr Peri-Morosini
évêque administrateur de Lugano

Quoique les détails qui suivent aient presque tous été enregistrés par nous, nous insérons la note qui les contient de nouveau, sur la demande qui nous en est adressée de Rome, dans une lettre du 17 janvier, retardée par la censure :

« S. G. Mgr Peri-Morosini, évêque administrateur apostolique de Lugano, a été reçu par le Saint-Père, en audience de congé, samedi dernier. Il rentre dans son diocèse très prochainement.

Mgr Peri-Morosini, comme on le sait, était venu à Rome, sur le désir du Saint-Père, pour assister S. Em. le cardinal De Lai, secrétaire de la Consistoriale, comme évêque co-consacrant de S. G. Mgr Colliard. Le Souverain-Pontife avait bien voulu, en effet, désigner lui-même Mgr Peri-Morosini à Mgr Colliard, lors de son audience du 31 décembre dernier.

Échos de partout

LA BONNE MARRAINE

A Paris, telle dame considère comme une œuvre sacrée l'adoption des poilus. Elle en est aujourd'hui au chiffre de quarante-sept filleuls ; ce qui constitue un record, mais comporte une vaste correspondance.

Il est des filleuls qui écrivent tous les deux ou trois jours. Aucun ne met plus de cinq jours d'intervalle entre ses lettres. La bonne marraine répond à tous avec une scrupuleuse exactitude.

Ajoutez à cela la tenue des registres où sont inscrites les dates et les résumés de toutes les lettres reçues et envoyées. C'est une tâche considérable.

QU'EST-CE QU'UNE MÉNAGERIE ?

Dernièrement, à Paris, un propriétaire voulait faire expulser un locataire qui, au 8me étage, dans une chambre de 250 francs par an, abritait quelques bêtes. Ce qui lui a été refusé par le jugement suivant :

« Attendu que le fait d'avoir, comme en l'espèce, possédé autrefois un petit rat ne saurait suffire pour motiver d'expulsion d'un locataire, même si, à ce fait, qui ne saurait suffire pour motiver d'expulsion, celui de posséder actuellement un petit chien, un petit chat, un chardonneret, un serin et une perruche, ce qui est fort loin de constituer soit « une ménagerie », soit « un défi à la salubrité publique », suivant les expressions démesurément excessives du propriétaire ;

« Attendu que, dès lors, la demande dont nous sommes saisi ne saurait être prise en aucune considération... etc. »

Un chien, un chat, un chardonneret, un serin, une perruche : c'est tout simplement une petite société.

MOT DE LA FIN

Epigramme de Paul Bilhaud contre le Tigre :

Comme Bayard — sinon sans reproches — sans peur,
A miner il s'emploie, à saper il s'applique,
Si bien qu'on a fini par le nommer sapeur :
Clémenceau, sapeur de la République.

POINTES SÈCHES

Pas trop de sel, pas trop de plaisanterie !

* * *

C'est un travers de l'esprit de ne voir que le bien des autres et d'oublier son bien à soi ; mais ce travers est rare.

Confédération

L'impôt fédéral direct ?

L'assemblée du parti radical progressiste d'Argovie a voté, après avoir entendu un exposé du Dr Baumgartner, rédacteur à Berne, une résolution affirmant l'urgence d'une réforme des finances fédérales et de l'introduction d'un impôt fédéral direct dont le produit serait réparti entre la Confédération et les cantons.

L'assemblée a décidé d'appuyer énergiquement, auprès des instances du parti, la proposition du rapporteur de lancer une initiative populaire demandant la revision de l'article 42 de la Constitution fédérale. Cet article énumère les principales sources de recettes de la Confédération.

LA SUISSE ET LA GUERRE

L'hospitalisation des prisonniers de guerre malades

On donne les précisions suivantes sur cette question qui intéresse la Suisse au plus haut point :

Les tractations, qui viennent de se terminer à ce sujet, ont eu lieu à Berne, sous la présidence du colonel docteur Hauser, médecin en chef de l'armée suisse. L'Allemagne y avait délégué M. de Hindenburg et la France le comte de Manneville.

On commencera par recevoir en Suisse cent Allemands prisonniers de guerre atteints de la tuberculose et cent Français. Ils seront soumis à un examen médical avant leur départ pour la Suisse et ceux qui seront trop gravement atteints seront transportés chez eux.

Les Français internés seront soignés par des médecins de la Suisse romande, à Montana-sur-Sierre ou à Leysin ; les Allemands à Davos, par des médecins de la Suisse allemande.

Les premiers envois s'effectueront en même temps de Lyon et de Constance, le jeudi 3 février.

Les malades allemands seront acheminés par Genève-Lausanne-Fribourg-Berne-Zurich-Sargans ; les malades français, par Schaffhouse-Zurich-Berne-Fribourg-Puézieux-Vevey-Aigle ou Sierre.

Après le 3 février, recommenceront les transports de grands blessés, auxquels viendront s'ajouter des militaires tuberculeux grièvement atteints.

Puis on procédera à un nouvel envoi de malades guérissables, à Davos et à Leysin.

Le nombre des malades à hospitaliser n'est pas encore déterminé ; mais les séries seront toujours de cent.

Deux médecins de la Suisse romande se rendront à Lyon et deux médecins de la Suisse allemande à Constance, pour être adjoints aux commissions médicales qui auront, dans chacune de ces villes, à désigner les malades à hospitaliser.

Par la suite, et lorsque le nombre des malades sera élevé, on utilisera des hôtels ou pensions de l'Oberland bernois. On prendrait alors des dispositions spéciales pour pouvoir hospitaliser des Allemands et des Français.

Dès que l'organisation sera définitive, une commission, composée exclusivement de médecins suisses, se rendra dans les deux pays belligérants, pour y visiter les hôpitaux militaires. Elle aura pour mandat de faire un choix supplémentaire de malades ayant besoin de soins spéciaux.

Les frais de l'hospitalisation seront payés par les deux Etats belligérants. Ils seront fixés par une commission composée de médecins suisses, de membres de la Société des hôteliers et de maîtres de pension.

Une justification

Nous avons publié, d'après le *Secolo*, une information disant que les maisons Gondrand, Mangili et Cavargna, frères, à Gênes, étaient mêlées à des « affaires de contrebande d'armes et de munitions ». La maison Gondrand, disait-on, avait expédié pour Salonique des caisses de revolvers, déclarées comme caisses de marbre. Or, l'enquête a établi que la maison Gondrand n'avait agi que comme intermédiaire et avec une entière bonne foi. Dans un autre cas, la maison Gondrand avait reçu de Barcelone, pour être dirigées sur l'Allemagne, des marchandises munies de déclarations fausses ; elle refusa de se prêter à l'opération.

Le *Corriere della Sera* signale que le tribunal qui avait été saisi de ce cas a acquitté entièrement la maison Gondrand.

L'espionnage

La police genevoise a arrêté et conduit à Berne deux Lorrains allemands, inculpés d'espionnage contre la France.

ARMEE SUISSE

La mise sur pied des 1re et 2me divisions

Voici le texte de l'arrêté concernant la mise sur pied des première et deuxième divisions :

1re division. — Etats-majors de division, des brigades d'infanterie 1 à 3, des régiments d'infanterie 1 à 6 ; des bataillons 1 à 13, 88 et de carabiniers 1 et 2 ; dans chaque bataillon, les compagnies I et II ; détachement de la compagnie de cyclistes I (ordre de marche individuel) ; le groupe de mitrailleurs d'infanterie 1, y compris la compagnie de mitrailleurs de montagne III/1 ; l'état-major de la brigade d'artillerie 1 ; les états-majors des régiments d'artillerie 1 et 2, du groupe d'obusiers 25 et du groupe d'artillerie de montagne 1 ; les groupes d'artillerie 1 et 3, la batterie d'obusiers 73 et la batterie de montagne 1 ; l'état-major du bataillon de sapeurs 1 et les compagnies de sapeurs II et III/1 ; la moitié de la compagnie de sapeurs de montagne IV/1 (ordre de marche individuel) ; la section de pionniers-signaleurs 1 ; un détachement de la compagnie de pionniers télégraphistes I (ordre de marche individuel) ; l'état-major du groupe sanitaire I et les compagnies sanitaires I et II/1 ; l'état-major du groupe sanitaire de montagne 1 et la compagnie sanitaire de montagne V/1 ; l'état-major du groupe des subsistances 1 et la compagnie des subsistances I/1 ; un détachement de la compagnie des subsistances II/1 (ordre de marche individuel).

Premier jour de mobilisation : 21 février.

2me division. — L'état-major de la division, les états-majors des brigades d'infanterie 4 à 6, des régiments d'infanterie 7 à 12, des bataillons 14 à 24, 49 à 61, 90 et de carabiniers 3 à 5 ; dans chaque bataillon, les compagnies I et II ; la moitié de la compagnie de cyclistes 2 (ordre de marche individuel) ; le groupe de mitrailleurs d'infanterie 2 ; l'état-major de la brigade d'artillerie 2 ; les états-majors des régiments d'artillerie 3 et 4 et du groupe d'obusiers 26 ; les groupes d'artillerie 5 et 7 et la batterie d'obusiers 75 ; l'état-major du bataillon de sapeurs 2, et les compagnies de sapeurs I et II/2 ; la moitié de la compagnie de pionniers télégraphistes 2 (ordre de marche individuel) ; l'état-major du groupe sanitaire 2 et les compagnies sanitaires I, II et III/2 ; l'état-major du groupe des subsistances 2 et la compagnie des subsistances I/2.

Premier jour de mobilisation : 21 février.

Les commandants des divisions 1 et 2 sont autorisés à faire convoquer, si cela est nécessaire, par ordre de marche individuel, pour former les compagnies régimentaires de mitrailleurs, des hommes et cadres des compagnies qui ne sont pas mises sur pied.

Forts du Gothard et de Saint-Maurice. — De la garnison du Gothard : la Cie d'infanterie de forteresse 1/87, le 20 mars ; de la garnison de Saint-Maurice : la compagnie de mitrailleurs de forteresse 12, le 13 mars, à 1 heure ; un détachement de pionniers de forteresse, le 13 mars, à 1 heure, suivant ordre individuel du bureau des fortifications de Saint-Maurice.

Troupes d'armée. — Le régiment d'infanterie 45, le 20 mars ; un tiers de la Cie de cyclistes 22, le 20 mars, à 9 h. du matin (ordre de marche individuel) ; le régiment d'infanterie 47, le 21 février, à 2 heures ; le bataillon de sapeurs 19, moins la Cie III, le 13 mars, à 2 heures ; le bataillon de sapeurs 21, moins la Cie III, le 13 mars, à 2 h. ; la Cie de sapeurs I/23, le 28 février, à 2 heures.

A l'état-major

Les colonels Bridler, de Winterthour, et Mercier, de Glaris, ont été appelés à remplacer, provisoirement, à l'état-major, les colonels Egli et Wattewil.

CANTONS

ZURICH

Bienfaisance. — M. A.-H. Landis, de Zurich, propriétaire d'une fabrique d'articles de voyage et de la scierie à vapeur d'Œrlikon, a fait toute une série de legs, notamment 200,000 fr. pour créer un fonds en faveur des pauvres d'Œrlikon. Les intérêts de cette somme seront distribués, chaque année, aux pauvres de la localité.

VALAIS

Pour une clinique cantonale. — Le beau legs de 60,000 francs fait par feu M. Joseph Gabioud ramène l'attention sur la création d'une clinique cantonale, dont il est question depuis assez longtemps en Valais.

Le fonds pour la création de cette institution s'élève maintenant à 162,666 fr., se décomposant comme suit : Don de la famille de Lavallaz, à Collombey (15,963 fr. 15) ; legs de M. X. Cocatrix (5,645 fr. 15) ; legs de M. Ferdinand Brunner (74,028 fr. 25) ; versement du comité de l'exposition industrielle cantonale (7,030 francs 40) ; versement de l'Etat (24,367 fr. 90) ; legs de M. Joseph Gabioud (60,000 fr.)

PETITE GAZETTE

Le casque du soldat français

Le *Bulletin des armées* françaises donne d'intéressants détails sur la fabrication du casque protecteur dont les soldats sont coiffés depuis quelques mois et qui a sauvé la vie d'un grand nombre d'entre eux.

Ce casque, dû à l'intendant Adriand, est en tôle d'acier et pèse un peu moins d'un kilogramme.

Les matières premières nécessaires à sa fabrication sont :

La tôle d'acier pour le casque proprement dit, l'aluminium pour le conformateur, la peau de mouton et le drap pour la coiffe, la peau de chèvre pour la jugulaire.

Les différentes phases de sa « manufacture » nécessitent 52 outils ou machines-outils pour chacune des trois dimensions adoptées.

De nombreuses usines et un nombreux personnel — féminin pour la plupart (moins de 1,000 ouvriers pour plus de 3,000 ouvrières) — ont porté la production à plus de 50,000 par jour. Les ateliers ont, en outre, effectué d'importantes commandes pour les Alliés, qui ont su vivement apprécier les avantages du casque français.

On a fabriqué jusqu'ici 3,600,000 casques. Leur confection a exigé environ 3,600,000 kilog. d'acier, 36,000 kilog. d'aluminium, 50,000 kilog. de peinture, 72,000 peaux de chèvres pour les jugulaires, 800,000 peaux de moutons pour les coiffes, 360,000 mètres de drap pour les turbans de coiffe, 400,000 kilog. de papier pour l'emballage.

Si l'on alignait à plat tous ces casques bout à bout (de 30 centimètres de diamètre), on obtiendrait une longueur de plus de onze cents kilomètres, soit approximativement la distance de Calais à Marseille. Les lacets des coiffes (de 50 centimètres de long), disposés les uns au bout des autres, donneraient une distance de 1,600 kilomètres, celle de Paris à Berlin et retour.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Grand incendie en Bohême

Samedi matin, un incendie a éclaté dans la raffinerie de sucre d'Aussig, propriété de la Banque du Crédit agricole de Bohême, où travaillent 800 ouvriers et ouvrières. Les dégâts s'élèveraient à quelques millions.

Incendie d'une ville de Norvège

L'incendie de Molde a été circonscrit samedi, vers quatre heures. Des vapeurs partent d'Alesund avec des cargaisons de vivres et de vêtements. Les dommages sont évalués à deux cent millions de couronnes. 50 à 60 bâtiments ont été détruits. Les besoins sont grands, car la plupart des sinistrés appartiennent à la classe pauvre et ne sont pas assurés.

Inondations dans les Indes néerlandaises

Des inondations sont signalées dans toute l'île de Java. A Batavia, des centaines d'indigènes se sont enfuis. Deux éboulements de terrain se sont produits, coupant les communications par chemin de fer. Dans le voisinage de Semarang, 38 maisons se sont effondrées ; treize autres maisons ont été démolies par des chutes de terre. Il y a 4 tués, 8 blessés et 7 disparus.

Considérable escroquerie

Le comte de Prelle de la Nièpe, sujet belge, a été arrêté samedi soir, à Calais, en vertu d'un mandat de l'autorité militaire belge.

Il est inculpé d'escroqueries s'élevant à plusieurs millions.

SUISSE

Incendies

Un incendie a détruit, dans la commune d'Uffhusen (Lucerne), la maison et les granges de l'agriculteur Wiedmer. Deux chevaux, plusieurs génisses et des porcs sont restés dans les flammes. On ignore la cause du sinistre.

— Un incendie s'est déclaré dans les bois du val Maroggia (Tessin), y causant des dommages considérables. On croit que le sinistre est dû à la malveillance.

— L'autre nuit, un incendie a détruit, à la Montagne de Droit, sur Sonvillier (Jura bernois), l'immeuble appartenant à M. Christian Graber et dans lequel se trouvait le bureau postal. Presque tout le mobilier est resté dans les flammes ; seul le bétail a été sauvé.

Le crime d'un écolier

A Rohrbach (Berne), le jeune Jules Fluckiger, 14 ans, s'étant pris de querelle, devant la maison d'école, avec son camarade Gottfried Lanz, a frappé celui-ci d'un coup de couteau à la poitrine et l'a blessé mortellement.

Une disparition

M. Louis Knaps, 42 ans, employé de la Brasserie Beauregard, à Morges, a disparu depuis le nouvel an. Une enquête, ayant appartenu au disparu, a été trouvée au bord de la Thièle, à Yverdon. On en conclut que Knaps aura trouvé accidentellement la mort dans la rivière.

TRIBUNAUX

L'affaire des commis postaux détrousseurs des prisonniers de guerre

L'instruction de l'affaire des dix commis de la poste de Zurich qui avaient ouvert et détourné des colis destinés à des soldats étrangers, est close. Les inculpés sont renvoyés devant les tribunaux zuricois, qui leur appliqueront le code pénal fédéral.

CIGARES FROSSARD
„ Pro Patria "
25 cent. Le paquet de 10 cigares En vente partout 25 cent.

CHRONIQUE RELIGIEUSE

La première lettre de S. G. Mgr Colliard

AU CLERGÉ ET AUX FIDÈLES DU DIOCÈSE DE LAUSANNE ET GENÈVE

Nos Très Chers Frères,

La divine Providence, dont les desseins sont insondables, Nous a fait monter sur le Siège épiscopal de Lausanne et Genève. Devant l'appel du Souverain Pontife, Nous ne nous sommes pas cru le droit de refuser Notre obéissance, et, faisant taire Nos préférences personnelles, Nous nous sommes soumis pleinement à la volonté de Dieu. Comme autrefois le Prophète, Nous avons répondu : *Vous m'avez appelé, me voici.* Me voici pour conduire dans la voie du salut le troupeau que Vous me confiez, pour Vous donner des soldats et des prêtres, me voici pour faire tout ce que Vous demanderez de moi.

Ah ! certes, Nous savons bien tout ce qu'il faudrait être pour oser prendre la succession des Apôtres. Nous connaissons Notre insuffisance, mais Nous savons aussi que Dieu, parce qu'Il est toute-puissant, se sert de ce qui est faible selon le monde pour accomplir son œuvre. Nous n'ignorons point que la charge épiscopale est bien lourde, mais Nous savons que Nous ne sommes point seul pour la porter. Dieu ne Nous abandonnera pas, si Nous sommes docile à ses inspirations, si Nous lui demandons humblement de Nous aider. Ce secours d'en haut, Nous pouvons l'attendre avec d'autant plus de confiance que Nous ne sommes pas seul à l'implorer. Nous avons appris, avec une grande joie, que, dans le diocèse et hors du diocèse, des prières ferventes montent au Ciel pour Nous. C'est un devoir pour Nous d'assurer de Notre reconnaissance tous ceux qui se sont souvenus de la recommandation de saint Paul demandant aux fidèles de prier *pour ceux qui sont constitués en dignité.*

Nous avons eu le bonheur de recevoir la consécration épiscopale dans la Ville éternelle, au centre de la Catholicité. C'est un lien de plus qui Nous rattache à Rome, une raison de plus de demeurer fidèle à Pierre et d'aimer l'Eglise avec plus d'ardeur. Cet acte, dont l'impressionnant souvenir restera gravé au plus intime de Notre âme, s'est accompli dans l'église du Séminaire français, où Nous avons été accueilli autrefois avec une bonté toute paternelle et où l'on Nous gardait une bienveillance qui est allée en grandissant avec les années.

La consécration Nous a donné le pouvoir d'Ordre ; le pouvoir de juridiction, l'autorité épiscopale. Nous la possédons dès l'exécution de la Bulle d'institution qui s'est faite, selon les formes légales, le 11 janvier. Nous prenons donc en main l'administration du diocèse de Lausanne et Genève et Nous en acceptons la responsabilité.

En prenant possession de cette charge, Nous ne pouvons oublier celui qui Nous l'a léguée et dont le souvenir est continuellement présent à Notre esprit, S. G. Mgr André Bovet, qu'une mort prématurée a ravi à la confiance et à l'amour de tout le diocèse. C'est bien de lui que l'on peut dire : *Consummatus in brevi, explevit tempora multa : Arrivé en peu de temps à la perfection, il a fourni une longue carrière.* Son épiscopat fut très court par le nombre des années ; il fut grand par les œuvres accomplies, grand par les espérances légitimes qu'il faisait concevoir et qu'il aurait pleinement réalisées.

Nous voudrions dire plus longuement tout ce qui doit être dit de Notre vénéré prédécesseur, mais lui-même a refusé tout éloge funèbre et Nous devons respecter sa dernière volonté. On Nous permettra cependant de rappeler ce que Mgr Bovet fut pour Nous. Dans les années bénies du Séminaire, à Fribourg, c'est à lui que Nous avions confié la direction de Notre âme ; il Nous aida à acquérir la formation sacerdotale en même temps qu'il Nous initiait à la science théologique. Plus tard, il Nous suivit avec intérêt dans les postes divers où la Providence Nous plaça successivement. Enfin, il Nous appela près de lui et Nous demanda de collaborer à son œuvre, malgré le peu d'appui que Nous pouvions lui apporter.

C'est le 3 août 1915 que Dieu rappela à Lui S. G. Mgr Bovet. Après une attente de quelque temps, le Saint-Siège confia l'administration du diocèse à S. G. Mgr Schmid de Grüneck, évêque de Coire. Malgré la distance et la sollicitude absorbante qu'impose la direction de son vaste diocèse, Mgr Schmid voulut bien prendre en main le gouvernail de l'Eglise de Lausanne et Genève. Il Nous permettra de l'en remercier au nom du clergé et des fidèles et en Notre nom personnel. Nous n'oublierons point la bienveillance dont Nous avons été l'objet de sa part et le dévouement qu'il mit dans l'administration du diocèse.

Nous ne voulons point manquer non plus de payer un juste tribut de reconnaissance à S. G. Mgr Jaquet, archevêque de Salamine, qui, d'abord pendant la maladie de Mgr Bovet et ensuite par délégation de Mgr l'Administrateur apostolique, accepta généreusement de faire la visite pastorale d'un bon nombre de paroisses du diocèse.

Notre vénéré prédécesseur a laissé inachevé un programme magnifique. Nous considérons comme Notre mission spéciale d'en poursuivre l'exécution, de continuer le sillon commencé. Au service du diocèse, Nous apportons toute Notre bonne volonté, la résolution de faire tout ce qui sera en Notre pouvoir, le désir de Nous donner, de Nous dévouer. C'est peu de chose, mais Nous espérons que, avec ce peu de chose, Dieu daignera cependant accomplir un peu de bien.

Pour Nous aider dans l'administration du diocèse, Nous avons confié la charge de Vicaire général, à Fribourg, à M. l'abbé Louis Ems, précédemment Chancelier épiscopal, et Nous avons confirmé M. le chanoine Etienne Ruche dans ses fonctions de Vicaire général à Genève. Nous avons enfin appelé aux fonctions de Chancelier de l'Evêché M. l'abbé Auguste Pahud, curé de la paroisse catholique du Locle et des Brenets.

Nous confirmons et renouvelons tous les pouvoirs accordés aux prêtres par Notre vénéré prédécesseur pour l'administration du sacrement de Pénitence dans le diocèse, ainsi que les dispenses, autorisations et autres faveurs spéciales, selon les termes de la concession qui en a été faite.

Nous confirmons aussi dans leurs fonctions les prêtres et les laïcs nommés par Sa Grandeur Mgr Bovet à des charges dépendant de l'Autorité épiscopale.

Que Dieu tout-puissant, qui de rien peut faire de grandes choses, daigne faire de Nous de Pasteur qu'exigent les besoins du diocèse. Qu'Il Nous donne la lumière nécessaire pour voir où est le devoir et la force pour l'accomplir toujours quand Nous l'aurons vu.

Notre présente lettre sera lue dans toutes les églises et chapelles du diocèse de Lausanne et Genève, le dimanche qui suivra sa réception.

Que la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ, la charité de Dieu le Père et la communication du Saint-Esprit soient avec vous tous.

Donné à Fribourg, le 18 janvier 1916, en la fête de la Chaire de Saint-Pierre.

† PLACIDE COLLIARD,
Evêque de Lausanne et Genève.

FRIBOURG

Mgr Heylen à Fribourg

Mgr Heylen, évêque de Namur, revenant de Rome et rentrant en Belgique, est arrivé à Berne, samedi soir, et est descendu au Schweizerhof.

Hier, dans la matinée, Mgr Heylen est arrivé à Fribourg. Il a fait une courte visite à Sa Grandeur Mgr Colliard. A 3 h. ½, Mgr Heylen se rendait à la Providence, où l'on avait réuni, en son honneur, les petits réfugiés belges. Sa Grandeur leur a parlé d'une façon touchante. Monseigneur Heylen est reparti hier soir pour Berne.

Rappelons que Monseigneur l'évêque de Namur, né en 1856, est le président du comité permanent des congrès eucharistiques internationaux.

La dévotion de l' « Indépendant »

Nous avons reproduit les passages essentiels de la lettre de l'épiscopat belge à l'épiscopat allemand. L'*Indépendant* s'est mis à reproduire tout le document, qu'il nous reproche de ne pas avoir donné entièrement. On comprend que sa dévotion pour l'épiscopat belge est d'un autre ordre que celle qui est dictée par le sentiment catholique.

Au « Mænnerverein »

Le *Mænnerverein* catholique de notre ville a tenu dernièrement son assemblée de reconstitution. Il a appelé à la présidence, en remplacement de M. le professeur Schwaller, qui déclinait une réélection, M. l'abbé Pauchard, rédacteur des *Freiburger Nachrichten.* M. Schwaller continue à faire partie du comité, avec M. Grossrieder, secrétaire, MM. Gaspard Fetz et Martin Aebischer, caissier.

Au cours du dernier exercice, le *Mænnerverein* a vu son effectif s'élever à 145 membres.

Les colonies de vacances de la ville de Fribourg

La guerre, qui a suscité une pénible crise économique dont nous ressentons les tristes conséquences, pouvait faire craindre que les colonies ne pussent abriter en 1915 le même nombre d'élèves que les années précédentes. Un secours providentiel vint dissiper ces craintes et les chers enfants purent aussi nombreux que les années précédentes jouir à Sonnenwyl et à Pensier d'un séjour fortifiant et réparateur. La fête scolaire ayant été, par décision des autorités communales, supprimée par raison d'économie, la Chambre des Scholarques, toujours soucieuse de venir en aide à l'infortune, décida de verser à l'œuvre des colonies de vacances de subside de 1500 fr. qu'elle alloue chaque année aux écoles primaires et plus spécialement à la fête de la jeunesse des écoles.

Quatre-vingt-dix garçonnets et soixante-dix fillettes ont pu, en 1915, bénéficier de l'œuvre. Quelle satisfaction pour tous ces petits de pouvoir pendant plusieurs semaines s'ébattre, en toute liberté, au grand air et de manger au gré de leur appétit des aliments sains et réconfortants ! Qui ne ferait tout son possible pour que toujours plus nombreux soient ceux qui pourront profiter du bien que leur procurent les colonies de vacances !

Nous engageons vivement ceux qui s'intéressent à cette œuvre à lire la brochure qui lui est consacrée et qui est en vente chez les libraires de Fribourg, au prix de 50 cent.

Alerte

Hier, dimanche, vers 4 heures du matin, le feu s'est déclaré dans la cuisine du rez-de-chaussée de la maison Challamel, aux Remparts. Le locataire, entendant un crépitement insolite, se leva et ouvrit la porte de la cuisine : tout y était en feu. Aidé d'une voisine, il parvint à se rendre maître des flammes.

On croit que le feu a été communiqué à un tas de briquettes par une étincelle tombée du foyer.

Apiculture

Il est arrivé 6000 kilog. de sucre pour le nourrissement des abeilles au printemps. Ce sucre est à la disposition des membres de la Fédération des sociétés fribourgeoises d'apiculture, à raison de 62 fr. les 100 kilog., port dû, contre remboursement. Envoi par sacs de 100 kilog., non partageables. On est prié de faire des commandes collectives et de ne souscrire que le strict nécessaire, le stock étant limité. Les expéditions se feront dans l'ordre des demandes, jusqu'à épuisement de la provision.

S'adresser à M. Colliard, président, à Dompierre.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Orchestre de la Ville. — Ce soir, lundi, à 8 ¼ h., précises, répétition générale, urgente, au Palais de justice.

Société de chant de la Ville, Oratorio « Paulus ». — Ce soir, lundi à 8 ¼ h., au Faucon, répétition urgente pour les ténors.

Société des négociants et industriels de la ville de Fribourg. — Assemblée générale, ce soir, lundi, à 8 ¼ h., à l'hôtel de la Tête-Noire. Tractanda importants.

Société de gymnastique « Fribourg-Hommes ». — Ce soir, lundi, à 8 ½ h., leçon de gymnastique au local habituel.

MEMENTO

A l'Institut français de Hautes Etudes, villa des Fougères, demain soir, à 5 h., conférence du R. Père Kientzler : *Les Canadiens.*

LES SPORTS

Football

Dans le match, de série A, joué hier à Genève, *F. C.* de cette ville et *Stella*, de Fribourg, ont fait match nul par 2 à 2.

Dans le match de championnat de football de série A, joué hier, à Berne, entre *F. C. Berne* et *La Chaux-de-Fonds*, *Berne* l'a emporté par 1 but à 0.

A Bâle, dans le match de championnat de série A, *Etoile*, de La Chaux-de-Fonds, l'a emporté par 5 buts à 3 sur les *Old Boys*, de Bâle ; à Winterthour, le *F. C.* de cette ville a battu *Saint-Gall*, par 4 buts à 3 ; à Montreux, *Servette* et *Montreux* ont fait match nul par 3 à 3.

COTE DU CHANGE

Cours du 24 janvier 1916

	Demande	Offre
Billets français	87.75	88.75
» italiens	76.50	78.50
» allemands (100 m.)	95.—	96.35
» anglais (1 l. st.)	24.20	24.80
» autrichiens (100 c.)	63.—	65.—
» américains (1 doll.)	5.—	5.25
» hollandais (100 fl.)	224.—	232.—

Calendrier

MARDI 25 JANVIER

LA CONVERSION DE SAINT PAUL

Saul, citoyen de Tarse, n'a pas vu le Christ dans sa vie mortelle, et le Christ seul peut faire un apôtre. Du haut des cieux, où il règne impassible et glorifié, Jésus appellera Saul à son école, comme autrefois les pêcheurs du lac de Génésareth. Le Fils de Dieu enlèvera Saul jusqu'au troisième ciel, il lui révèlera tous ses mystères ; et, quand Saul, revenu sur la terre, aura été comme il le raconte, voir Pierre et comparer son Evangile avec le sien, il pourra dire : « Je ne suis pas moins apôtre que les autres apôtres. »

Etat civil de la ville de Fribourg

Naissances

14 janvier. — Andriaz, Jeanne, fille d'Ignace, régleur, de Fribourg, et de Marie, née Bresset, Joli-Site, 166.

Cristina, Emilie, fille de Stefano, maçon, de Dormeletto (Italie), et d'Ermina, née Cristina, route de Bertigny, 3.

15 janvier. — Neuhaus, Félix, fils de Bernard, ouvrier de fabrique, de Planfayon, et d'Elisabeth, née Aebischer, rue d'Or, 35.

Corminboeuf, François, fils d'André, agriculteur, de Domdidier, et de Julie, née Herbettaz, rue de la Sarine, 121.

16 janvier. — Strebel, Jacques, fils de Jacques, boulanger, de Buttwil (Argovie), et de Catherine, née Aeby, Criblet, 9.

Bossel, Max, fils de Martin, employé aux Chemins de fer, de Saint Martin, et de Virginie, née Roulin, rue Marcello, 20.

Décès

13 janvier. — Wæber, née Andrey, Marie, épouse de Célestin, de Guin, 66 ans, Planche Supérieure, 214.

Sterroz, née Muller, Elisabeth, épouse de Guillaume, de Fribourg et La Tour-de-Trême, 58 ans, rue du Tir, 7.

16 janvier. — Genoud, Jean, veuf de Marie, née Meuwly, ancien négociant, de Cerniat, 82 ans, rue du Pont Suspendu, 90.

J'emploie chaque matin **avec un réel plaisir** le Véritable Cacao à l'Avoine, Marque Cheval Blanc, car, depuis que je le prends, je n'éprouve plus les désagréables petits maux d'estomac que j'avais auparavant. Mme E. C., Genève.

Depuis plus de 20 ans, cet excellent aliment est indispensable à des milliers de familles.

Aucune des nombreuses imitations n'a jamais atteint l'excellence de ce produit.

Seul véritable en { **cartons rouges** (27 cubes) à fr. 1.30 / **paquets rouges** (poudre) à » 1.20

En vente partout.

DERNIÈRE HEURE

SUR LE FRONT OCCIDENTAL

Bulletin anglais

Londres, 24 janvier.

Communiqué du général Douglas Haig :

La lutte de mines a été active à Maricourt, Hulluch et Givenchy.

Nous avons bombardé avec succès des travaux ennemis à Monchy et Frelinghien.

Encore des avions sur Londres

Londres, 24 janvier.

Le ministre de la guerre communique :

Comme suite à l'attaque contre la côte du comté de Kent effectuée le matin, de bonne heure, deux hydro-avions ennemis ont opéré une seconde attaque contre le même point, hier après midi, dimanche.

Les hydro-avions ont disparu après avoir essuyé une forte canonnade.

Pris en chasse par nos avions navals et militaires, ils n'ont causé aucun dégât.

On n'a pas connaissance qu'aucune personne ait été touchée.

Précautions à Londres

Londres, 24 janvier.

Havas. — Le *Herald* annonce officiellement que le gouvernement britannique a décidé de fermer tous les musées et les collections publiques de la capitale, dans le but de protéger les trésors nationaux contre les raids des avions et des dirigeables.

Le roi de Monténégro

Rome, 24 janvier.

(Stefani.) — Hier soir, à 6 h. 35, le roi du Monténégro et le prince Pierre accompagnés jusqu'à la gare par le roi d'Italie, sont partis pour Lyon.

Les souverains ont été vivement acclamés.

Les deux souverains et le prince se sont embrassés très cordialement.

Rome, 24 janvier.

(Stefani.) — La *Tribuna* écrit :

Une personne qui a pu approcher le roi Nicolas de Monténégro nous dit que le vieux souverain, quoique ayant passé des jours pénibles, ne semble pas abattu.

Après le départ de la reine et des princesses de Monténégro, le roi poursuivit avec ses fils ses efforts pour réorganiser les troupes monténégrines.

Le prince Mirko, resté au Monténégro, aidé par les généraux, continue son action pour tâcher de sauver l'armée de l'encerclement et essayer de défendre Scutari.

Malheureusement, les vivres et les armes manquent. Le roi a quitté ses soldats avec chagrin. Il ne s'est décidé à partir que quand ses fils et les ministres l'eurent vivement exhorté à traverser l'Adriatique.

Le voyage de Scutari à Saint-Jean de Medua a été accompli dans des conditions pénibles, en partie à cheval, en partie sur une petite voiture incommode, en partie à pied, et, enfin, de Saint-Jean à Brindisi, à bord d'un léger navire italien.

Les embûches de l'ennemi ne manquèrent pas.

M. Barthou et M. Pichon en Italie

Milan, 24 janvier.

Le comité du rapprochement franco-italien a offert, hier, un banquet intime aux anciens ministre français Barthou et Pichon.

Y ont prononcé des discours : MM. Ponti, sénateur, Barthou et Millouard.

La grande manifestation publique franco-italienne aura lieu ce soir, lundi, au théâtre « Dal Verme ».

Le projet de voyage de M. Briand

Milan, 24 janvier.

Parlant du bruit de la prochaine venue de M. Briand en Italie, le *Corriere della Sera* déclare que cette visite est plus que probable, mais que la date n'en est pas encore fixée.

Le transport anglais coulé

Salonique, 24 janvier.

Havas. — L'équipage du transport anglais coulé à l'entrée du golfe de Salonique a été entièrement sauvé, ainsi que la cargaison.

Le navire a été remorqué et échoué à la côte.

Une saisie à Salonique

Paris, 24 janvier.

(Havas.) — De Salonique au *Petit Parisien*, en date du 23 janvier :

Le service des renseignements français, ayant découvert, à Salonique, un dépôt clandestin de 15,000 litres d'essence dont la moitié se trouvaient dans des tonneaux de fer profondément enterrés, le général Sarrail a fait saisir le tout et a prévenu directement le premier ministre, M. Skouloudis.

Une grève à Salonique

Paris, 24 janvier.

De Salonique au *Petit Parisien* :

Une grève des boulangers ayant éclaté à Salonique, à la suite du manque de farine, le pain du soldat (1 kilo) se paye trois drachmes (3 francs).

Informations turques

Constantinople, 24 janvier.

Communiqué officiel du 23 janvier :

Sur le front du Caucase, feu d'artillerie au centre sans importance. Sur l'aile droite, combats de cavalerie.

A part cela, rien d'important à signaler.

BULLETIN RUSSE

Pétrograd, 24 janvier.

Communiqué de l'état-major du généralissime, le 23 janvier, à 7 h 40 du soir :

Dans le secteur de Riga, près de la route de Milau, les Allemands ont bombardé nos retranchements au moyen de projectiles à gaz asphyxiants.

Près de Pulkern, sur la route de Baousk, des escarmouches entre éléments allemands et nos partis se sont produites.

Au Caucase, la retraite précipitée des Turcs dans la région d'Erzéroum continue.

En beaucoup d'endroits, nous nous emparons encore de munitions d'artillerie, de vivres et de matériel téléphonique.

Nos éléments poursuivent l'ennemi et avancent sur des routes jonchées de nombreux cadavres d'Askaris gelés.

Une de nos colonnes, arrivée de Mandchourie au front du Caucase, a chargé un demi-escadron de Souvaris et trois compagnies d'Askaris défendant un village. Elle a sabré une partie des Turcs et a fait les autres prisonniers.

Au sud de la rivière Karasou (Euphrate occidental), nous avons complètement anéanti un fort détachement kourde.

Dans la région de Meliatchgerd, notre cavalerie a engagé un combat avec de grandes forces kourdes et leur a enlevé 600 têtes de bétail.

En Perse, au sud-ouest de Hamadan, l'ennemi s'est avancé vers le défilé de Kandelian, mais il a été repoussé.

Nos troupes ont occupé la ville de Sultanabad.

Le consul allemand de cette ville et le détachement recruté par lui dans la population persane se sont enfuis.

Au tribunal des prises allemand

Amsterdam, 24 janvier.

Havas. — Le tribunal des prises de Hambourg a jugé, le 22 janvier, l'action contre les chalutiers et vapeurs hollandais *Balder, Anjosnia, Zaanstoom* et *Oclan*, suspectés de violation de neutralité, parce qu'ils possédaient des papiers de bord que les autorités allemandes ont trouvés peu clairs.

Ces bâtiments ont été rendus à leurs propriétaires après enquête ; mais toute indemnité a été refusée pour la saisie.

Les propriétaires du bâtiment hollandais *Pieterjan* ont reçu 3000 marks d'indemnité ; les autres demandes d'indemnité ont été rejetées.

Un coadjuteur pour le cardinal archevêque de Turin

Turin, 24 janvier.

Le Saint-Père a nommé coadjuteur du cardinal Richelmy, archevêque de Turin, M. l'abbé Jean Pinardi, curé de l'importante paroisse turinoise de Saint-Second.

Tamponnement de trains

Florence, 24 janvier.

Hier soir, dimanche, à la station de Pioppa di Salvaro (province de Bologne), un train express venant de Bologne a tamponné un train de marchandises.

Il y a plusieurs blessés et les dégâts matériels sont considérables.

SUISSE

Tragique incendie

Wangen-sur-l'Aar, 24 janvier.

Ce matin, à 3 heures, à Unterholz, les combles et l'étage supérieur d'une maison ont été détruits par un incendie. Trois ou quatre personnes sont restées dans les flammes.

Berne, 24 janvier.

L'immeuble incendié à Unterholz appartenait à M. Otto Strasser. Les personnes qui ont péri dans les flammes sont : Otto et Emile Strasser, fils du propriétaire, la femme du premier et un enfant d'un an.

Le sinistre serait dû à la malveillance.

Un incendiaire

Soleure, 24 janvier.

On a arrêté, à Soleure, un jeune homme de bonne famille, que l'on suppose être l'auteur de toute une série d'incendies qui ont éclaté ces derniers temps à Soleure et dans les environs.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Technicum de Fribourg

Du 24 janvier

BAROMÈTRE

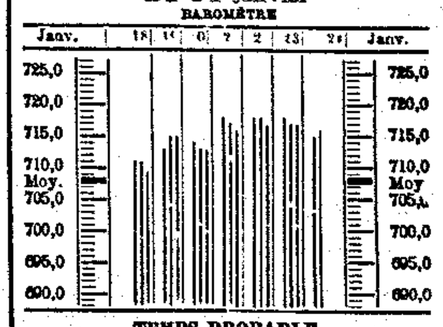

TEMPS PROBABLE
dans la Suisse occidentale

Zurich 24 janvier, midi.

Ciel brumeux à variable. Température relativement douce. Faible vent du sud-ouest.

Osram
75% d'économie
Lumière éclatante et absolument blanche

18 *Feuilleton de LA LIBERTE*

La maison du mensonge

par ROGER DOMBRE

La petite ville de Saint-Barnabé est d'assez peu d'importance pour que tous se connaissent au moins de nom ; aussi chacun savait que le percepteur était en scène ce jour-là.

— Ces pauvres gens n'ont tout de même pas de chance, soupirait une bonne femme. Enterrer si vite une jeunesse qui venait tout juste d'arriver chez eux !... Faut-il avoir du malheur !

— Ils ne sont peut-être pas au bout de leurs peines, ajouta une autre : la jeune dame ne se trouve pas là, vous voyez, et on la dit bien malade, elle aussi.

— Quoi ! la « dame » n'est donc pas la petite brunette qui marche derrière le percepteur ?

— Non, elle n'est que sa sœur ; une fille bien méritante, il paraît, qui fait marcher la maison et soigne le petit. Si la maman s'en va encore, M. Margaresnes sera bien heureux de l'avoir.

Pendant que le public satisfaisait ainsi cette soif de commérages qui sévit en tout pays, Paul Margaresnes subissait, dans la voiture qui le ramenait au logis, le contre-coup des émotions précédentes ; sa nature impressionnable réagissait après la contrainte imposée.

Léone laissa ses nerfs se détendre, espérant un soulagement qui permettrait à l'infortuné d'affronter plus virilement ce qui restait à supporter : la terrible chasse à l'argent.

Il eut le temps de se remettre, en effet, durant le trajet, le cimetière étant heureusement assez loin de la rue des Tournelles.

La pluie tombait ; une pluie froide et serrée qui menaçait de durer. La bise de novembre, la bise noire, comme on dit là-bas, s'engouffrait dans la ruelle déserte, et la petite maison du faubourg, marbrée par l'humidité, avait un aspect si misérable que le frère et la sœur frissonnaient tous deux.

— Et dire que ma pauvre Clotilde est venue mourir si loin de son pays, dans cette horrible bicoque ! soupira Paul en hochant la tête.

— Elle l'a souhaité, mon ami, répliqua Léone. Et avec quelle ardeur ! Elle a même exigé ce dernier changement, souviens-t-en. Que de remords nous accableraient aujourd'hui si nous avions résisté à ses désirs, lorsqu'elle prit Claix en grippe !

— Tu as raison. Quelle consolation de penser que nous ne lui avons rien refusé !... Pauvre Clotilde !...

On arriva. D'autorité, Léone fit entrer son frère dans la salle à manger et s'empressa autour de lui en ces menus soins auxquels toute femme excelle.

Déjà l'atmosphère attiédie exerçait une action salutaire sur lui. Avec un soupir de satisfaction, il se laissa tomber dans un fauteuil, au coin du feu.

Le savant édifice de charbons enflammés remplissait l'âtre, renvoyait une bienfaisante chaleur ; le couvert s'étalait sur une nappe blanche, et, par la porte entr'ouverte, arrivaient, de la cuisine, les récents effluves du déjeuner proche.

Comme une fée active et adroite, Germaine allait et venait.

— Chérie ! tu as pris beaucoup trop de peine ! s'écria Léone, confuse.

— Va, ne me plains pas. J'aime assez m'occuper du ménage ; cela me change de mes occupations habituelles.

Les fournisseurs ont apporté leurs commandes et je me suis acquittée de mon mieux des fonctions de cordon-bleu.

Tout est prêt : bébé dort. Nous pouvons nous mettre à table si vous le désirez... A propos, voici une lettre que l'on vient d'apporter.

A ces paroles, Margaresnes se leva d'un bond et déchira l'enveloppe, tandis que sa sœur suivait fiévreusement des yeux chacun de ses mouvements.

On eût entendu battre leurs cœurs, tant était vive leur émotion.

Germaine elle-même retenait son souffle... Dieu puissant ! serait-ce une nouvelle épreuve qui survenait ?

Hélas ! ceux dont la conscience ne se sent pas à l'aise restent toujours dans des transes, adage dont les Margaresnes expérimentaient sans tarder la vérité.

— Mon employé m'apprend, dit sourdement le percepteur, que je suis convoqué à quatre heures à mon bureau par le fondé de pouvoirs.

— Qui choisit bien mal son jour, soupira Léone. Enfin, il s'agit de prendre des forces avant d'aller chez le notaire, ajouta-t-elle d'un ton qu'elle s'efforçait de rendre dégagé.

Comme il demeure tout près de nous, notre amie voudra bien l'y accompagner, ainsi que nous en avons convenu ; n'est-ce pas Germaine ?

Mlle Lemoire inclina la tête affirmativement. Elle pâlissait ; son bel entrain de tout à l'heure l'abandonnait.

Paul sauta hors de son fauteuil où il était retombé, en s'écriant :

— Allons-y tout de suite, de grâce ! Il me serait impossible de manger, de me reposer même, tant que je sentirais cette épée de Damoclès suspendue au-dessus de mon front. Je veux connaître mon sort au plus vite, soit qu'il m'apporte le salut, soit au contraire...

Il n'acheva pas. Mademoiselle Margaresnes adressa un suppliant regard à sa compagne.

— Je suis prête à vous suivre... Paul... prononça Germaine avec effort.

— Bien, tu entres dans ton rôle, appuya Léone. Et toi, mon frère, ne vas pas le tromper, au moins, ou hésiter ; ne l'appelle ni « ma cousine », ni « Germaine ». Souviens-toi que tu dois dire : « Clotilde ».

Mademoiselle Lemaire eut un mouvement de recul, cependant elle ne protesta pas ; seul, son visage altéré parlait pour elle.

— Vous devriez déjeuner avant de sortir, insista Léone ; vous semblez tous les deux à bout de forces.

— Cela ira mieux tout à l'heure, répondit la jeune fille avec lassitude ; que veux-tu ? la perspective d'une semblable démarche me bouleverse.

Tendrement, Léone l'embrassa.

Oh ! chère, chère ! Comment te rendrons-nous jamais ce que tu fais pour nous ?... Les dettes s'ajoutent aux dettes. Hier, ton argent, ton dévouement ; aujourd'hui...

— Aujourd'hui plus encore, répétait Germaine, nous en avons convenu ; n'est-ce pas, Germaine ?

Mais Margaresnes ne l'entendit pas, occupé qu'il était à tirer d'un secrétaire les papiers indispensables pour s'accréditer auprès du notaire : l'acte de naissance de sa femme, son contrat de mariage, la lettre par laquelle Madame Barret promettait en termes formels de faire Clotilde son héritière.

A vrai dire, cette lettre renfermait une clause restrictive, puisque le legs perdait sa valeur au cas où Madame Margaresnes mourrait moins de deux ans après sa bienfaitrice.

Toutefois, le percepteur restant en mesure de présenter sa femme au garde-notes, cette clause s'annulait pour l'instant, et l'héritage était acquis à celle-ci dès la mort de la testatrice.

Certes, ces choses rassurantes, le malheureux se les répétait afin de se donner du courage. Léone, d'ailleurs, ne l'abandonnait pas et le remontait par de bonnes paroles en attendant que Mademoiselle Lemaire fût prête à partir.

Elle revint au bout de cinq minutes, ayant endossé des vêtements de rue et, en la revoyant, le frère et la sœur retinrent un cri.

(A suivre.)

Sommaire des Revues

Le numéro du 8 janvier de la *Suisse sportive* est consacré aux sports d'hiver dans notre pays et à la gymnastique pour l'éducation physique de notre jeunesse. Nous y trouvons également une étude très documentée sur l'assistance des chevaux à la guerre. En couverture, le cliché d'un très bel effet nous montre un traîneau à glace sur le lac gelé de Saint-Moritz, encore une application des sports d'hiver en Suisse.

---

†

Orphelinat de Fribourg

La Commission de l'Orphelinat de Fribourg fera dire un office de trentième pour la bienfaitrice de la maison

MADEMOISELLE

Séraphique de GOTTRAU

mardi 25 janvier, à 8 ½ heures du matin, à la collégiale de Saint-Nicolas.

La Commission de l'Orphelinat.

R. I. P.

Madame et Monsieur F. Gœtschmann-Genoud, ainsi que toutes les familles alliées, se font un devoir de remercier bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie à l'occasion du deuil qui vient de les frapper.

ON DEMANDE
une jeune fille

sachant faire la cuisine et tenir un ménage soigné. Bonnes références exigées. Gages : 30 à 35 francs. 464

S'adresser sous H 409 F, à la S. A. suisse de publicité *Haasenstein & Vogler, Fribourg.*

30 ans d'Expérience et de Profits caractérisent l'Office de Brevets d'INVENTION Mathey-Doret Ingénieur-Conseil CHAUX-de-FONDS

Domaine de 10 à 12 poses, dans les environs de la ville, **est demandé à acheter** ou **à louer.**

Chambres meublées, Charmettes, IIme étage, avec bains, lumière et chauffage.

Appartement à Pérolles, de 3 pièces, cuisine claire, bains et chauffage compris : 700 fr.

S'adresser au **bureau des locations Pytton-Page,** *rue de Lausanne, 50 ;* nombreux appartements de 2-3-4-5 et 6 pièces, pour tout de suite et le 25 juillet. H 398 F 461

Papier peint
IMMENSE CHOIX
très bon marché
chez
BOPP, ameublements
rue de Tir, 8, FRIBOURG

TORF-TOURBE
par Fuder (par char), 24 fr., franco Fribourg, gegen bar (au comptant). 2393-375
J. H. PFEIFER, Guin

AUX OCCASIONS
Vous trouverez grand choix de meubles à des prix très avantageux.
Antiquités
DÉMÉNAGEMENTS
Transport de pianos
Achat et vente de bouteilles
Visitez les magasins
Pérolles N° 19
Arthur FAVRE
FRIBOURG

LA ROUTE DE LA SANTÉ

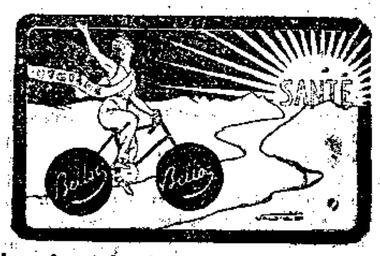

Le plus sûr et le plus rapide moyen d'arriver à ce soleil resplendissant, qu'est la santé, c'est de bien digérer ; et, pour cela, faites comme cette aimable cycliste, prenez du Charbon de Belloc.

L'usage du Charbon de Belloc en poudre ou en pastilles suffit pour guérir en quelques jours les maux d'estomac et les maladies des intestins, entérite, diarrhées, etc., même les plus anciens et les plus rebelles à tout autre remède. Il produit une sensation agréable dans l'estomac, donne de l'appétit, accélère la digestion et fait disparaître la constipation. Il est souverain contre les pesanteurs d'estomac après les repas, les migraines résultant de mauvaises digestions, les aigreurs, les renvois et toutes les affections nerveuses de l'estomac et des intestins.

Prix du flacon de Charbon de Belloc en poudre : 2 fr. 50. Prix de la boîte de Pastilles Belloc : 2 francs. — Dépôt général : **Maison FRÈRE 19, rue Jacob, Paris.**

Dépôt général pour Fribourg : **Bourgknecht & Gottrau.**

CADEAU La Maison **G. Vinci,** *Rue Gustave Revilliod, 8,* **Genève,** agent général pour la Suisse, envoie à titre gracieux et franco par la poste, un échantillon de **CHARBON DE BELLOC** (poudre) ou une petite boîte de **PASTILLES BELLOC** à toute personne qui en fait la demande de la part de *La Liberté.*

PIANO A QUEUE
Véritable occasion

On céderait tout de suite piano ¾ queue, d'une des **toutes premières marques du monde,** bois noir, longueur 1 m. 80, cordes croisées, châssis fer, 7 ¼ octaves, **état neuf,** garanti sur facture, **à moitié prix de sa valeur.** H 6104 N 465

FŒTISCH FRÈRES S. A., Neuchâtel.

Mises de bois

On vendra, **mercredi 26 janvier,** à 1 heure du jour, 22 moules de hêtre et sapin et environ 1000 fagots.

Rendez-vous des miseurs à l'entrée de la **forêt d'Autafond,** au-dessus du village. 462-145

L'exposant.

ŒUVRE DU TRAVAIL
Grand'Rue, 5, FRIBOURG

Lingerie pour femmes et enfants.
Articles pour œuvres de bienfaisance.
Chemises pour hommes et garçonnets.
CHAUSSETTES
Tabliers en tous genres, pour dames, fillettes et enfants, **tabliers-blouses, linge et tabliers de cuisine.**
RACCOMMODAGE
Un achat fait à l'Œuvre du travail donnera à l'ouvrière l'assistance la meilleure et la plus moralisatrice. 381

NOUVEAUX BRÉVIAIRES
de la Maison MAME, à Tours

Dernière édition 1915, 4 vol. in-18, chagrin, 1er choix, reliure molle, noire, coins ronds, tranche dorée, **54 fr.**
Le même, tranche rouge sous or, **57 fr.**

Bréviaire in-48, reliure molle, chagrin noir, coins ronds, tranche dorée, **38 fr.**
Le même, chagrin 1er choix, **43 fr.**

Custode chagrin, avec patte, genre portefeuille, pour bréviaire in-18, **5 fr. 50.**

EN VENTE A LA LIBRAIRIE CATHOLIQUE
130, Place Saint-Nicolas, et Avenue de Pérolles, Fribourg

André BOVET
Evêque
de Lausanne et Genève

Edition de luxe : **3 fr. 50**
Edition populaire : 1 fr. 20

LIBRAIRIES DE L'ŒUVRE DE SAINT-PAUL
130, place Saint-Nicolas et 38, Avenue de Pérolles, Fribourg

Bonne domestique
est demandée pour tout de suite. Inutile de se présenter sans de bonnes références.
Adresser les offres **par écrit,** sous H 389 F, à la S. A. suisse de publicité *Haasenstein et Vogler, à Fribourg.* 448

FILLE
de 17 ans, **demande place** dans bonne famille catholique, où elle pourrait apprendre à fond la langue française. Bon traitement est préféré à de grands gages. 453
Adresser offres à la **famille Adam Braner,** *Lysachstrasse, 73,* **Berthoud** (ct. de Berne).

A LOUER
pour le 25 juillet prochain, à l'Avenue de la Gare, 4, un logement de 4 chambres et dépendances.
S'adresser au bureau RYSER & THALMANN, rue de Romont, 2.

Petit domaine à vendre
A vendre dans un village catholique du district d'Echallens, un petit domaine comprenant bâtiment avec logement, grange, écurie et dépendances, prés et champs d'une contenance de 338 ares 85 ca. Facilités de payement. 433-132
S'adresser à **Eug. Laurent,** *notaire,* à **Echallens** (Vaud).

Je suis acheteur
de bon beurre de table
n'importe quelle quantité.
Adr. offres à **Berger,** *r. du Collège, 11,* **Carouge** (Genève).

A LOUER
pour le 25 mars
une bonne ferme
d'environ 22 hectares, située à Saint-Maurice (Jura français). Culture du blé, excellents fourrages, pâture communale, fromagerie et gare. On fournirait une partie du cheptel.
S'adresser à **M. Arthur Renaud, à Crillat, par Saint-Maurice** (Jura, France). 472

Mme A. CHRISTINAZ
67, rue de Lausanne
demande une fille sachant faire une bonne cuisine et les travaux du ménage.

A LOUER
au centre des affaires, pour époque à convenir
un joli magasin
avec belles dépendances.
S'adresser sous H 349 F, à la S. A. *suisse de publicité Haasenstein & Vogler, Fribourg.*

Vente juridique
L'office des poursuites de la Sarine fera vendre, au plus offrant, le **25 janvier,** à 2 h. de l'après-midi, devant l'auberge de Noréaz : 1 vache pie rouge, appartenant à Alphonse Riedo.

On trouve toujours à la
Boulangerie STREBEL
au Criblet
Zwiebachs de Ire qualité, pour malades, convalescents et enfants en bas âge, se conservant très longtemps, convient aussi pour prisonniers de guerre. Recommandé par les médecins. 4158

On demande, pour le 25 juillet, un
appartement
de 5 pièces, avec dépendances, bien exposé au soleil.
S'adresser **par écrit,** sous H 412 F, à la *S. A. suisse de publicité Haasenstein & Vogler, Fribourg.* 469

A LOUER
plusieurs logements de 3 à 6 chambres ainsi que locaux pour magasins, ateliers et entrepôts.
Entrée tout de suite ou à convenir.
S'adresser à **H. Hogg Hens,** *entrepreneur,* **avenue du Midi, Fribourg.** 471

On offre à vendre 30 à 40 moules de
HÊTRE
Ire qualité, franco en gare de Fribourg.
Adresser les offres à **Louis Bongard, Senèdes** (Fribourg).

Dactylographie
Exécution prompte et soignée de tout travail à la machine à écrire.
Mme Marie PAGE, *5, rue Louis Chollet.* H 413 F 470

JEUNE FILLE
de 18 ans, de bonne famille, **demande place** dans la Suisse romande, pour s'occuper du ménage, soigner des enfants ou aider dans un magasin, où l'occasion lui serait offerte de perfectionner ses connaissances de la langue française. Vie de famille désirée.
S'adres. sous chiffres Z 753 Lz, à la Soc. An. suisse de publicité Haasenstein et Vogler, Lucerne.

Jeune fille
de 18 ans, **désire place** dans un bon restaurant (famille catholique), où elle pourrait aider à la cuisine et aurait l'occasion d'apprendre le français.
S'adresser à **Agatha Felber,** *Kollenhof,* **Bursee Station.**

Sommelière
demande place tout de suite.
Adresser les offres **par écrit,** sous H 411 F, à la S. A. suisse de publicité *Haasenstein & Vogler, à Fribourg.* 468

A LOUER
appartement de 3 chambres, cuisine, chambrette, cave et galetas, part à la buanderie.
S'adresser : **N° 6, rue Grimoux,** *Ier étage.* 460

A VENDRE
à proximité de la ville, une
maison d'habitation
comprenant 2 logements avec dépendances, confort et grand jardin. Exige peu au comptant.
S'adresser **par écrit,** sous chiffres H 45 F, à la *Société Anonyme suisse de publicité H. & V., Fribourg.* 154

CHASSE
A vendre une chienne de chasse, 22 mois.
S'adres. à **M. Alfred Risse, à Bulle.** H 115 B 410

SMITH PREMIER
" SIMPLEX "

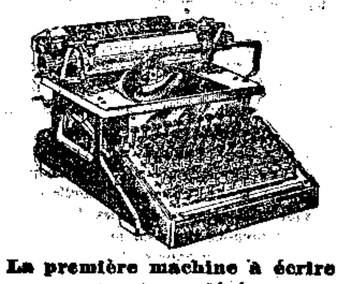

La première machine à écrire à prix modéré d'une construction et d'un rendement parfaits.

Smith Premier Typewriter Co.
BERNE, Bærenplatz, 6

VIEUX CULOTS DE LAMPES
Nous sommes toujours acheteurs de culots de lampes usagés, aux prix du jour. 353
Fabrique suisse de lampes à incandescence, S. A.
ZOUG.

A LOUER
pour le 1er mars ou date à convenir, un
beau magasin
situé rue de Lausanne.
S'adresser à **M. Charles COSTE,** *chemisier.*

CIDRE DE POMMES & DE POIRES
boisson saine et très agréable, est offert par
LA CIDRERIE DE GUIN
Demandez le prix courant

VASES DE CAVE
Le 29 janvier, à 1 heure du jour, l'office des faillites de la Glâne fera vendre aux enchères publiques un mobilier de cave assorti, soit : 1 vase de 3100 litres ; 1 de 2200 ; 1 de 2000 ; 1 de 1585 ; 1 de 1315 ; 1 de 1230 ; 1 de 1020 ; 1 de 700 ; 1 de 650 ; 1 de 630 ; 1 de 220 ; et quantité d'autres ovales et fûts de contenance inférieure. Il sera également exposé en mises environ 120 litres de vin trouble.
La vente de ces vases, appartenant à la masse en faillite de Jules Maillard, cafetier, à Romont, se fera devant l'hôtel de St-Georges, audit lieu. — Paiement comptant.
Romont, le 15 janvier 1916. H 247 F 335
Le préposé : **Alex. AYER.**

Etudes de critique et d'histoire religieuse
PAR
E. VACANDARD
Ire série : Les origines du Symbole des Apôtres. — Les origines du célibat ecclésiastique. — Les élections épiscopales sous les Mérovingiens. — L'Eglise et les Ordalies. — Les Papes et la Saint-Barthélemy. — La condamnation de Galilée.
2me série : L'institution formelle de l'Eglise par le Christ. — Les origines de la confession sacramentelle. — Le service militaire et les premiers chrétiens. — La question de l'âme des femmes. — L'hérésie albigeoise au temps d'Innocent III. — La nature du pouvoir coercitif de l'Eglise, chaque série **3 fr. 50.**

En vente à la Librairie catholique et à l'Imprimerie Saint-Paul, Fribourg.